

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR SOINS DE LA VUE Veuillez utiliser ce formulaire pour chaque praticien, ainsi que pour chaque patient

Il n'est pas nécessaire de joindre les reçus si ce formulaire est rempli au complet par le fournisseur.

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PATIENT				RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR				
N° D'IDENTIFICATION DU MEMBRE DU RÉGIME		DATE DE NAISSANCE (AA/MM/JJ)		NUMÉRO DU FOURNISSEUR N°		N° DE T	l° DE TÉL. DU FOURNISSEUR	
NOM DE FAMILLE PRÉNOM				NOM DU FOURNISSEUR				
ADRESSE				ADRESSE				
VILLE	PROVINCE	CODE POSTA	L	VILLE PROVING		VINCE	CODE POSTAL	
ADRESSE DE COURRIEL				ADRESSE DE COURRIEL				
SECTION 2 - DÉCLARATION OBLIGATOIRE								
Avez-vous une autre assurance collective qui pourrait couvrir ces services?								
Si nous sommes votre assureur secondaire, veuillez joindre le relevé d'Explication des prestations de l'assureur principal.								
Si l'autre couverture est fournie par Assurance Green Shield Canada, indiquez le numéro d'identification du membre du régime :								
Voulez-vous coordonner cette réclamation avec votre autre couverture Assurance Green Shield Canada? OUI ☐ NON ☐								
Le traitement est-il requis par suite d'un accident de véhicule automobile? OUI NON Si oui, indiquez la date de l'accident								
Le traitement est-il requis par suite d'un accident de travail? OUI NON Si oui, indiquez la date de la blessure WCB Cas N°								
SECTION 3a – DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION POUR L'EXAMEN DE LA VUE								
(FOURNIR DES DÉTAILS DE LA RECLAMATION POUR L'EXAMIEN DE LA VOE (FOURNIR DES DÉTAILS UNIQUEMENT SI L'EXAMEN A EU LIEU À LA MÊME ADRESSE QUE CI-DESSUS)								
NUMÉRO DU FOURNISSEUR		EXAMEN DE LA VUE (AAAA/MM/JJ) MONTANT (\$) PAYER LE FOURNISS						
				PAYER L'ASSURÉ				
Je certifie que j'ai fait l'examen de la vue décrit ci-dessus et que tous les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts.								
de certine que j ai tait i examen de la vue decrit ci-dessus et que tous les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts.								
NOM DE L'OPTOMÉTRISTE/DE L'OPHTALMOLOGISTE SIGNATURE DE L'OPTOMÉTRISTE/DE L'OPHTALMOLOGISTE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT								
SECTION 3b – DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION POUR LES LUNETTES								
FRAIS DATE DE RÉCEPTION OU DU PAIEMENT								
MONTURE		ES LUNETTES						
LENTILLES POUR LUNETTES		SPHÉRE	CYLINDRE	AXE	PRISME		DIT ÊTRE REMPLI PAR LE DURNISSEUR DANS TOUS	
FRAIS D'EXÉCUTION D'ORDONNANCE	ſ)				LE	S CAS:	
LENTILLES CORNÉENNES	(3					Nouvelle ordonnance Lunettes de sécurité Lentilles seulement	
DIVERS/TEST DIAGNOSTIQUE		VERRES BIFOCAUX	VERRES PROGRESSIFS	VERRES TRIFOCAUX	TEINTE COULEUR ET	. No	Post-cataracte	
1	ı)	BIFOCAUX D	D		En po	En cas de réclamation post-cataracte, le patient a-t-il une lentille intraoculaire?	
2				0			Oui Non	
	'	3	G	G				
TOTAL L'aculté visuelle peut-elle être rétablie à au moins 20/70 dans le meilleur œil avec des lunette conventionnelles? Oui Non								
PAYÉ PAR LE PATIENT L'acuité visuelle peut-elle être rétablie à au moins 20/40 dans le meilleur œil avec des lunettes conventionnelles?								
Sont-elles nécessaires sur le plan médical en raison d'un kératocône, d'un astigmatisme irrégulier, d'une courbure irrégulière de la cornée ou dystrophie cornéenne?								
REMPLIR CETTE SECTION LE JOUR DE LA PRISE DE POSSESSION								
Je certifie que j'ai pris possession de mes lunettes et que tous les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts.								
SIGNATURE DU PATIENT OU DU TUTEUR LÉGAL				DATE				

SECTION 4 - AUTORISATION ET CONSENTEMENT

Chez Assurance Green Shield Canada (« GreenShield », « nous », « notre » ou « nos »), le respect et la protection de la confidentialité de vos renseignements personnels est une priorité. Afin que nous puissions vous fournir les services pour lesquels nous avons été engagés, vous devez comprendre certaines choses et y consentir. Nous pouvons recueillir ou recevoir de vous ou d'autres parties, et utiliser, partager, divulguer et traiter vos renseignements personnels et, le cas échéant, les renseignements personnels de votre conjoint, de vos enfants et d'autres personnes à charge (collectivement, « vous », « votre » ou « vos »), qui peuvent comprendre le nom, l'âge, l'historique des demandes de règlement, les revenus, l'adresse électronique, les fournisseurs de services dont les services ont été retenus ainsi que les renseignements bancaires. Nous pouvons le faire à diverses fins liées à l'administration de votre régime de garanties et pour vous fournir d'autres produits et services, y compris, mais sans s'y limiter : coordination des prestations avec d'autres assureurs; administration et évaluation des demandes de règlement; vérifications et enquêtes et prise de mesures pour la prévention ou la suppression de demandes de règlement qui sont potentiellement ou qui s'avèrent être abusives ou frauduleuses; contrôles d'identité; facturation et perception de primes; souscription médicale; communication avec d'autres fournisseurs de services, communication avec des tiers pour confirmer l'exactitude des demandes de règlement, fourniture de services contractuels, ou à des fins de gestion de la santé ou de programmes de gestion de la santé; collecte de renseignements sur les services fournis, analyse de données, y compris de renseignements sur la façon dont vous utilisez nos produits et services, afin de nous aider à prendre des décisions éclairées et à améliorer les produits et services que nous offrons; déterminer si d'autres produits et services pourraient vous intéresser et envoyer des détails à leur sujet; conformité aux lois et règlements applicables; et toute autre activité qu'une personne raisonnable considérera comme associée à l'administration de votre régime de garanties. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, nous pouvons recueillir et recevoir vos renseignements personnels, les partager avec d'autres personnes à l'extérieur de GreenShield ou les communiquer à de telles personnes, y compris, mais sans s'y limiter : votre employeur, le(s) promoteur(s) de votre régime de garanties et des conseillers en assurance, si vos garanties sont fournies par le régime de garanties collectif de votre employeur; des fournisseurs de garanties (p. ex., des pharmaciens, des massothérapeutes); des organismes de réglementation professionnels (p. ex., l'Ordre des pharmaciens); des organismes gouvernementaux; des organismes d'application de la loi (locaux, provinciaux et fédéraux); des entités industrielles de mutualisation en assurance-médicaments (p. ex., la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments); des fournisseurs de services tiers de GreenShield qui nous aident à administrer votre régime de garanties et à vous fournir d'autres produits et services connexes, et tout autre tiers qui pourrait être approprié ou raisonnablement nécessaire pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus. Bien que le partage des renseignements personnels soit intrinsèquement risqué, nous appliquons des procédures acceptables sur le plan commercial pour sécuriser et protéger vos renseignements personnels en utilisant des mesures technologiques, physiques et organisationnelles appropriées conçues pour protéger les renseignements personnels. Si nous communiquions vos renseignements personnels sans autorisation, nous vous en aviserions en respectant les lois en matière de protection des renseignements personnels applicables. De plus amples renseignements sur nos pratiques en matière de confidentialité se trouvent dans notre politique de confidentialité accessible à <u>www.greenshield.ca</u> qui constitue une partie nécessaire et intégrante du présent consentement relatif à la confidentialité. Nous pouvons de temps à autre réviser notre politique de confidentialité pour tenir compte de modifications dans la législation ou la réglementation, par exemple, ou lorsque nous ajoutons de nouvelles fonctionnalités ou lançons de nouveaux produits ou services. La toute dernière version de la politique régira la façon dont nous traitons vos données personnelles et sera toujours accessible à www.greenshield.ca. Vous pouvez communiquer avec notre responsable de la confidentialité à privacy.office@greenshield.ca si vous avez une guestion ou une plainte à formuler.

SECTION 6 - INSTRUCTIONS POUR L'ENVOI

TOUTES LES RÉCLAMATIONS DOIVENT ÊTRE REÇUES DANS LES 12 MOIS QUI SUIVENT LA DATE À LAQUELLE LE SERVICE A ÉTÉ OBTENU (sauf indication contraire dans les documents relatifs à votre régime de garanties). <u>VEUILLEZ JOINDRE LES DOCUMENTS ORIGINAUX</u> et conserver des copies pour vos dossiers, puisque les reçus originaux ne seront pas retournés.

SIGNATURE DU FOURNISSEUR

Le patient ou l'assuré assumera les frais engagés pour l'obtention de ces renseignements, le cas échéant.

SERVICE DES SOINS DE LA VUE

SIGNATURE DU PATIENT OU DU TUTEUR LÉGAL

C.P. 1615 WINDSOR (ONTARIO) N9A 7.13

CENTRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE 1 888 711-1119 ou 519 739-1133

greenshield.ca